

jusqu'ici, avec la pêche, leur unique moyen de subsistance comme leur principale occupation. D'un autre côté, nous devons féliciter le gouvernement des efforts qu'il a faits pour introduire la civilisation chez ces tribus errantes, en les invitant à la culture du sol dont ils sont les premiers maîtres. Et la Chambre apprendra sans doute avec satisfaction que les fermes écoles instituées par le gouvernement ont déjà produit des résultats satisfaisants.

C'est avec satisfaction, M. l'Orateur, que nous avons appris par le Discours du Trône que le tarif actuel a non-seulement favorisé les manufactures et les autres produits du pays, mais il a encore "tellement augmenté le revenu de la Puissance qu'il est aujourd'hui hors de tout doute, que les recettes de l'année fiscale courante excéderont les dépenses imputables au revenu consolidé du pays."

Nous avons un surplus. Il y a longtemps que le pays n'a pas été favorisé d'une semblable déclaration. C'est là suivant moi, M. l'Orateur, la preuve la plus évidente de l'efficacité de la politique nationale. Je ne ferai point de citation de statistique à ce sujet. L'honorable moteur de la résolution a dit tout ce qu'il y avait à dire sur cette question.

Les chiffres que l'honorable député a mis devant la Chambre sont irréfutables. On aura beau dire tout ce que l'on voudra contre le tarif actuel, on ne pourra jamais réussir à couvrir la puissante voix de ces chiffres et de ces faits qui restera la seule entendue et comprise par le pays.

Mais on s'imagine avoir tout détruit les arguments et les faits en faveur de cette politique, en disant que la prospérité qui renaît n'est pas due à la politique nationale, mais à l'action de la Providence sur le pays.

Je ne nie pas, M. l'Orateur, que la Providence nous ait protégés beaucoup. Sans doute que c'est la providence de Dieu qui a fait croître les riches moissons de ces années dernières, mais c'est la politique actuelle qui a protégé ces prémices de la fortune nationale. Quel aurait été le sort de ces abondantes moissons, si l'ancienne législation fiscale était encore la loi du pays? Elles auraient été submergées par l'invasion des grains étrangers, et les cultivateurs du pays auraient été obligés de les vendre à moitié prix ou de les mettre dans les hangars pour servir de pâture à la vermine comme la chose est arrivée il n'y a pas encore trois années dans les campagnes du Canada. Si la politique nationale ne fait pas croître nos grains dans nos champs, du moins elle les protège sur nos marchés avec les autres produits de l'industrie nationale.

Les effets de cette politique ne se borneront pas, M. l'Orateur, à favoriser nos manufactures, mais l'application effective du principe protecteur en créant le capital du travail et en le conservant dans le pays contribuera nécessairement au développement de nos centres industriels. Le nombre des consommateurs augmentera, notre marché sera de plus en plus rémunérateur pour la classe agricole du pays et c'est par la protection qui lui sera ainsi donnée que l'agriculture deviendra, ce qu'elle ne doit jamais cesser d'être, la première et la plus sûre des richesses nationales.

Si l'œuvre si heureusement commencée s'accomplit, M. l'Orateur, nous pouvons entrevoir facilement des horizons magnifiques pour notre pays.

Déjà par le système fédéral, nous avons pris un rang distingué parmi les nations. Nous ne sommes plus une simple colonie, mais un empire, allié par le sang et l'amitié au grand et puissant empire anglais; et notre loyauté envers l'Angleterre n'a d'égale que la franche sympathie de la mère-patrie pour nous. Par une marque d'estime et d'amitié sans exemple encore dans l'histoire de ses colonies, l'Angleterre nous a associés à sa gloire et à sa puissance en nous donnant un noble membre de la famille royale pour représenter en Canada l'autorité bien-aimée comme la Majesté de notre Très-Gracieux Souverain.

La concession du droit de régler nos affaires nous-mêmes, et d'adopter une politique nationale conforme à nos besoins et aux aspirations du pays, a été sans doute une belle

victoire, et l'accreditement d'un ministre canadien près les puissances étrangères, en Europe, en est une autre non moins éclatante. Nous faisons ainsi la conquête de nos droits les uns après les autres, pacifiquement, grâce aux bonnes relations d'amitié qui existent entre le Canada et la mère-patrie, comme à l'habileté, à la grandeur de vue et au patriotisme des hommes illustres qui président aux destinées de ces deux empires. Et c'est ainsi, M. l'Orateur, que nous arriverons à l'acquisition de la plénitude de nos droits en même temps qu'à la prospérité et à la fortune nationale.

C'est avec plaisir que j'appuie la résolution proposée par l'honorable député de Toronto.

M. BLAKE. L'honorable député qui a proposé la réponse au discours du Trône et celui qui l'a appuyée, attribuent en partie, la renaissance de la prospérité, dans notre pays, à des causes que nous pouvons admettre avec eux. Pour ce seul fait, chacun, selon moi, leur doit de la reconnaissance. Mais nous (l'opposition) croyons que la prospérité est revenue malgré des lois qui auraient fort bien pu lui barrer le pas sage.

Nous avons appris, avec un plaisir que je ne veux pas dissimuler, qu'une bonne récolte est un des éléments de cette prospérité, élément assez mince et modeste, si l'on veut, mais élément constituant. Nous avons appris que nos exportations sont en beaucoup plus grande demande que par le passé, dans les pays étrangers, et qu'elles y ont réalisé des prix beaucoup plus élevés. C'est encore un élément mince et léger de notre prospérité, mais c'est un élément, et l'on désire que nous nous adressions, à ce propos, des félicitations mutuelles.

Avant d'aller plus loin, qu'on me permette de renseigner l'honorable député de Toronto-Ouest sur une question à propos de laquelle il me semble très mal informé. Il n'est pas satisfait de la part de félicitations qui lui revient dans les résultats d'élections récentes, mais il réclame, en outre, Oxford-Nord. Je suis à même de lui dire qu'il y a eu une jolie petite querelle de famille, dans ce comté, où il existe une nombreuse famille de réformistes, mais que les deux candidats étaient des réformistes quand même. S'il ne veut pas accepter ma parole de préférence à celle de la personne qui a pu lui donner ses renseignements, je vais lui lire un extrait de la déclaration de M. Sutherland, représentant actuel d'Oxford-Nord. Voici comment il s'exprime: "Sur les grandes questions du jour, il est comme moi, réformiste quand même." Voici comment les choses se sont passées dans Oxford-Nord: deux réformistes quand même se sont disputé l'honneur de représenter cette division électorale, et chacun d'eux était fortement soutenu par les réformistes de cette division, mais pas un tory n'a osé y solliciter le vote des électeurs.

Quant à la victoire même de l'honorable député, il me permettra de lui dire, comme on l'a déjà insinué, qu'il a triomphé à la manière de Pyrrhus. La division ouest de Toronto avait élu son ancien représentant par une majorité écrasante, tandis que l'honorable député actuel (M. Beaty) n'a obtenu qu'une majorité fort réduite. Si l'état de choses qui existe dans la division du Toronto-Ouest, venait à se généraliser, le changement qui s'est produit, dans la force relative des parties, à cette dernière élection comparée à la précédente, nous donnerait, aux prochaines élections générales, comme résultat de ce changement, 64 sièges que les conservateurs ont gagné aux élections de 1878, on sorte que les réformistes seraient en majorité.

Maintenant, M. l'Orateur, nos discussions vont porter principalement sur la grande question qui nous a été soumise, et sur les exigences qui justifient la convocation du parlement à une époque inusitée. Le programme de l'administration actuelle, depuis qu'elle est revenue au pouvoir, a été considérablement modifié, de temps à autre, relativement à cette question. Pendant la première session du parlement, l'administration actuelle soumit à la Chambre